



## TEXTES OFFICIELS 2019

### Avenant n°1 au fichier informatique

#### J-21 STABILITÉ

##### Remplacer

**J-21-a** Aux grands angles, sortie de drisse la poussée d'Archimède) positionnée au point de sortie de drisse le plus haut dans la plus mauvaise configuration concernant les lests mobiles, les ballasts et le(s) mât(s). Le bateau ne doit pas présenter de voie d'eau.

##### Par

**J-21-a Aux** grands angles, sortie de drisse la plus haute au niveau de l'eau, le bateau doit présenter un couple de redressement positif, avec une charge de 45 kg (non incluse la poussée d'Archimède) positionnée au point de sortie de drisse le plus haut dans la plus mauvaise configuration concernant les lests mobiles, les ballasts et le(s) mât(s). Le bateau ne doit pas présenter de voie d'eau.

---

#### E-15 – FEUX DE SECOURS

##### Remplacer

Les feux tricolores de navigation de secours doivent être installés dans les balcons arrière de façon à ne pas être masqués par les voiles ou la gîte du bateau et doivent avoir une intensité lumineuse d'au moins 10W.

##### Par

Les feux de navigation de secours doivent être installés dans les balcons arrière de façon à ne pas être masqués par les voiles ou la gîte du bateau et doivent avoir une intensité lumineuse respectant le RIPAM. Il est possible d'installer un feu tricolore sur un mât fixé sur le tableau arrière dans l'axe du bateau.

---